

# LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

## MODE D'EMPLOI

LYCEE GASTON BARRE

Rue Jean Perrin - 79000 Niort

LYCEE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE  
ET DE LA LOGISTIQUE

### QUAND VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Entre le 1er janvier et le 31 mai 2022

### COMMENT AU LYCEE GASTON BARRE

*Par virement bancaire aux coordonnées bancaires suivantes :*

IBAN: FR76 1007 1790 0000 0010 0256 106  
BIC: TRPUFRP1  
CODE UAI: 0790928e

*Par chèque à l'adresse suivante :*

Taxe d'apprentissage  
Lycée Gaston BARRE  
Rue Jean Perrin  
79000 Niort

A réception du versement, le Gestionnaire du Lycée Gaston BARRE établira un reçu libérateur à destination de l'entreprise indiquant le montant versé et la date de versement.

## Taxe d'apprentissage 2022

0.68 % de votre masse salariale brute 2021

QUOTA  
**87%**

de votre taxe versée à votre  
OPCO de branche



Les seuls bénéficiaires  
sont les CFA

SOLDE  
**13%**

de votre taxe versée directement à  
L'établissement de votre choix (hors CFA)



**Le Lycée Gaston BARRE est éligible.**  
Versement à nous adresser par virement  
ou par chèque

### AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE RENFORÇONS NOS LIENS.

Désormais vous versez une partie de votre taxe d'apprentissage directement aux établissements de formation que vous souhaitez soutenir (conformément au décret n° 2019-149 du 27/12/2019). **C'est l'occasion de concrètement renforcer vos liens avec le Lycée Gaston BARRE !**



**LYCÉE  
DES MÉTIERS**  
DE L'AUTOMOBILE  
ET DE LA LOGISTIQUE